

FNARS  
Pays de la Loire  
économie sociale et solidarité

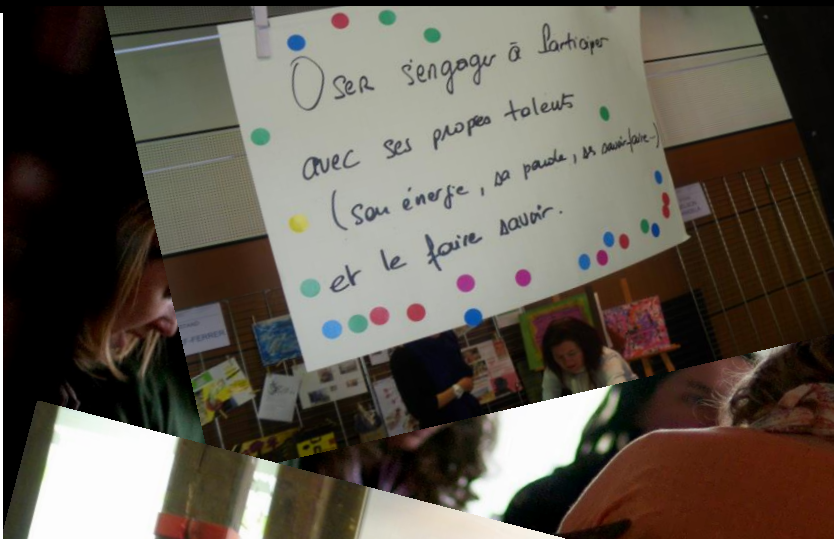


## LES FORMATIONS DE LA FNARS PAYS DE LA LOIRE

# 2015



**FNARS**  
PAYS DE LA LOIRE



# EDITO

Organisées par la FNARS à Valence, en novembre 2013, les journées du travail social ont donné lieu à une plateforme de propositions « **pour une R-Evolution du travail social** ». Plateforme que la FNARS entend porter dans le cadre des Etats Généraux du travail social qui doivent se tenir début 2015.

Au cœur de cette plateforme, un défi est à relever, celui de la formation initiale et continue de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, sont des missions exigeantes. Elles nécessitent une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques pour les adapter aux besoins des personnes et au contexte socio-économique de plus en plus contraignant.

La FNARS Pays de la Loire est un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social, comme elle l'a réaffirmé lors de son Assemblée Générale, avec son projet stratégique 2014-2016.

*Promouvoir un accueil inconditionnel pour toute personne quelle que soit sa situation ; favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux ; développer la participation des personnes et le droit à l'expression ; exiger le respect de la dignité de chacun ; favoriser le vivre ensemble ; mettre en œuvre de façon effective le droit au recommencement...* tels sont les grands principes qui guident l'ensemble de nos actions et que nous cherchons à promouvoir et à mettre en œuvre au travers nos formations.

**Choisir de se former avec la FNARS, c'est s'inscrire dans cette ambition et choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne.**

**Plus qu'un programme de formation, nous vous adressons ici une invitation.**

Une invitation à faire de la formation un levier pour le développement de vos structures, pour l'évolution de vos pratiques, pour l'amélioration de la prise en charge des personnes.

Pour cela, nous vous proposons deux types de formation :

- des formations visant à enrichir les pratiques d'accueil et d'accompagnement
- des formations visant à développer et sécuriser vos organisations et votre fonctionnement.

Au-delà des formations programmées, nous vous proposons des formations à la carte, qu'il s'agisse d'organiser des modules existants au sein de votre structure pour votre équipe ou d'en construire de nouveaux répondant à vos besoins spécifiques.

L'équipe des permanents de la FNARS Pays de la Loire est à votre disposition.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations.

Jean-François BAHAIN  
Président de la FNARS Pays de la Loire

Maud CESBRON  
Déléguée Régionale

**La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) est reconnue comme un des plus grands réseaux français de lutte contre les exclusions.** Elle regroupe, au niveau national, **870** associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la FNARS promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.

La FNARS Pays de la Loire fédère une **soixantaine d'associations** qui représentent une centaine d'établissements, soit plus de 1 000 salariés qui accompagnent chaque année environ 27 000 personnes en situation de pauvreté et de précarité, qu'elles soient isolées, ou en famille.

# SOMMAIRE

## I- LES FORMATIONS PROGRAMMEES.....4

### ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

DE L'HEBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT .....	5
MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES DE SANTE MENTALE DES PERSONNES ACCUEILLIES/ACCOMPAGNEES.....	6
LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR, ACCOMPAGNER AUTREMENT.....	7
CONFIDENTIALITE ET TRANSMISSION D'INFORMATION : CADRE LEGAL ET ETHIQUE.....	8
FORMER LES SALARIES EN SITUATION DE PRODUCTION.....	9
ACTIVATION DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL PERFECTIONNEMENT A LA PRATIQUE INDIVIDUELLE .....	10

### GERER ET ORGANISER

COOPERATION ET MUTUALISATION : DES LEVIERS POUR LE DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS.....	11
PREVENIR ET GERER LES SITUATIONS DE CONFLIT DANS UNE EQUIPE .....	12
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DANS/AVEC L'EQUIPE.....	13
LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS : ANALYSER SON ACTIVITE POUR MIEUX LA VALORISER .....	14
INTRODUCTION A L'EVALUATION : CADRE REGLEMENTAIRE, PRINCIPES ET OUTILS....	15

## II- LES FORMATIONS QUALifiantES .....16

FORMATION ETAIE : ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE.....	17
---	----

## III- LES FORMATIONS EN INTRA.....18

LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS : DE LA DESCRIPTION A L'AIDE A LA DECISION .....	19
INTRODUCTION A L'EVALUATION : CADRE REGLEMENTAIRE, PRINCIPES ET OUTILS....	20
LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES .....	21
PROJETS DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION :QUELLE METHODOLOGIE ? .....	22
ELABORER OU REACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE .....	23

## IV- LES FORMATIONS A LA CARTE .....24

## IV- CONDITIONS GENERALES .....25

# **LES FORMATIONS PROGRAMMEES**

# DE L'HEBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le contexte institutionnel et le mouvement de refondation du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.

La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.

Cette formation propose donc de :

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé

## CONTENU

### 1er module : Evolution des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement :

- Histoire, principes et orientations politiques structurant l'évolution du secteur ; Refondation, stratégie du logement d'abord, stratégie pour l'accès prioritaire au logement
- Mise en perspective de l'évolution des pratiques professionnelles constatées ces dernières années
- Présentation d'expériences étrangères et déclinaison française
- Les enjeux et les limites

### 2ème module : les aspects juridiques du logement et de l'hébergement

- Les différents types de contrats : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers de ce type de contrat dans la prise en charge des personnes

### 3ème module : La démarche d'accompagnement social

- Accompagnement social global et approches pluridisciplinaires
- Aller vers les personnes
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter
- L'articulation entre les différents acteurs de l'accompagnement social sur le territoire : La prise en charge de la santé, le lien avec le travail social de secteur, le lien avec l'emploi et l'IAE et le lien avec la justice
- La dimension collective de l'accompagnement dans le logement : la lutte contre l'isolement social et insertion dans le quartier

## PUBLIC

Directeurs, chefs de services et intervenants sociaux de structures sociales et médico-sociales

## INTERVENANTS

Chargé de mission FNARS  
Juriste  
Professionnels spécialistes de l'accompagnement dans et vers le logement

## METHODE

Apports de connaissance,  
Etudes de cas et analyse collective  
Echanges et travail en sous groupes

## DATES

16, 17 et 18 septembre 2015  
(soit 3 jours)

## TARIF

210€/jour soit 630€ tarif adhérent  
(non adhérents : 230€/jour soit 690€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES DE SANTE MENTALE DES PERSONNES ACCUEILLIES/ACCOMPAGNEES

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les intervenants sociaux témoignent de façon de plus en plus prégnante de leur dénuement à accompagner les personnes souffrant de troubles psychiatriques. A l'origine de ces difficultés sont identifiés la méconnaissance du public et le cloisonnement des secteurs. En produisant des outils concrets de travail, ce module de formation veut permettre aux stagiaires de :

- Acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant d'accueillir et accompagner vers les soins des personnes ayant des problèmes de santé, en particulier de santé mentale
- Faciliter l'amorce d'une démarche de partenariat entre les professionnels de santé et ceux du social

## CONTENU

### Jours 1 et 2 : Analyse de la pratique, acquisition d'un langage commun

- Identification des difficultés rencontrées et des réponses actuellement apportées par les participants (rédaction d'une fiche en fin de séquence pédagogique "Accueil et accompagnement des personnes en souffrance psychique : ce qui pose problème à ce jour».)
- Qui sont les personnes en souffrance sociale ? Qu'attendent-elles des professionnels (témoignages) ?
- Les processus de précarisation et leurs incidences sur la santé
- Qu'est-ce que la maladie mentale ? Souffrance psychique, mentale, psychosociale : de quoi parle-t-on ?
- Quels sont les signes qui doivent alerter l'entourage sur la gravité de l'état d'une personne ?
- Comment distinguer la déprime de la dépression ? Quand faut-il s'inquiéter pour la santé mentale d'une personne ?
- Comment amener la personne à prendre conscience de sa problématique ?
- Peut-on obliger une personne à se soigner ? Que dit la loi ?
- Comment mobiliser son interlocuteur du secteur médical? De quelle manière exprimer une demande aux professionnels de santé ?
- Travail partenarial et secret médical, secret professionnel. Comment partager dans le respect de l'éthique professionnelle ?

### Jour 3: Agir et travailler ensemble

- Analyse des travaux en intersession. Comment mieux travailler ensemble ? Qu'est ce qui doit être amélioré ? Identification par les participants des axes prioritaires à travailler (fiche de choix prioritaires).
- Identifier les freins et les leviers du partenariat entre structures. Analyser les facteurs de réussite.
- Proposer des pistes concrètes d'amélioration pour un meilleur accueil et accompagnement du public concerné (ex : mise en place de référents, d'outils de communication inter-structures, de protocoles de collaboration en situation de crise.....). Ces propositions tiendront compte, du travail engagé depuis le premier module et du contexte local

## PUBLIC

Professionnels accueillant des personnes en situation de précarité et ayant des problèmes de santé

## INTERVENANT

Vera RIBAUT, psychologue clinicienne de formation, conseiller en travail en réseau

## METHODE

Analyse de la pratique, apport de connaissances, échanges, production d'outils de travail

## DATES

24, 25 septembre et 16 octobre 2015 (soit 3 jours)

## TARIF

255 €/jour soit 765 € tarif adhérent (non adhérent : 275€/jour soit 825€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR: ACCOMPAGNER AUTREMENT

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

**Le développement au pouvoir d'agir (DPA) repose sur les principes suivants**

- Double expertise : celle des travailleurs sociaux, celle des usagers
- Définir le problème qui se pose à partir de ce que la personne dit de ce qui est essentiel pour elle/pour lui
- Travailler à la fois sur les personnes et les contextes
- Définir des objectifs concrets, viables, en prenant en compte en permanence l'évolution du contexte
- Le travailleur social comme un passeur.

Plus qu'une méthode, il s'agit d'un mode de questionnement combinant différents « outils » issus de l'approche systémique, de la théorie de l'acteur stratégique, de la pédagogie de l'apprentissage par l'expérience, etc. En s'appuyant sur une approche expérientielle à partir des situations vécues par les travailleurs sociaux, cette formation s'attachera à expérimenter le questionnement pour s'approprier les 4 « balises » de l'approche DPA :

- Définition du problème avec l'utilisateur, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- Prise en compte de la diversité et de la complexité des enjeux, des contextes et des logiques d'action de tous les acteurs concernés et la reconnaissance de leur légitimité,
- Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable
- « Conscientisation » des évolutions : construire avec la personne une réflexion sur les effets produits par l'action, et lui permettre d'en tirer des enseignements

## CONTENU

**La formation repose sur un postulat** : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées.

### Premier module :

Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux ; puis apports sur certains aspects théoriques

#### → Travail de mise en pratique dans l'intersession

### Deuxième module :

- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur social/usagers, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel/ conscientisation.
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clé du travail social.

## PUBLIC

Travailleurs sociaux

## INTERVENANTS

Catherine ETIENNE,  
membre de l'ANDA DPA<sup>1</sup>  
et de l'association  
internationale de DPA

## METHODE

Pratique concrète des participants  
Apports théoriques  
(Yann Le BOSSE,  
NINACS,...) et réflexions  
menées en France sur le  
travail social  
Travaux en petits  
groupes

## DATES

10, 11 septembre, 26 et 27  
novembre 2015 (soit 4 jours)

## TARIF

220 €/jour soit 880 € tarif  
adhérent (non adhérent : 240  
€/jour soit 960€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

<sup>1</sup> Association nationale pour le  
développement de l'approche DPA

# CONFIDENTIALITE ET PARTAGE DE L'INFORMATION : CADRE LEGAL ET ETHIQUE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'instauration d'une relation de confiance entre des personnes en situation de rupture et d'exclusion et les intervenants qui ont pour mission de les accompagner est un élément essentiel de l'action sociale. Or, les structures sont aujourd'hui de plus en plus sollicitées pour communiquer des informations sur les personnes qu'elles accueillent. Si ces demandes peuvent être justifiées, elles s'inscrivent pour autant dans un cadre légal strict qui vise à préserver leur vie privée et familiale.

Cette formation a pour objectif d'acquérir les connaissances essentielles du cadre juridique régissant le secret professionnel et l'échange d'informations, et d'inviter chaque participant à s'interroger sur sa posture, ses missions, sur sa démarche éthique en lien avec sa responsabilité et celle de sa structure, dans le respect de la personne accueillie et/ou accompagnée.

## CONTENU

### Journée 1 : le cadre juridique

#### Introduction

- Les fondements de la notion de secret professionnel

#### Le secret professionnel: une obligation de se taire

- Les informations couvertes par le secret professionnel
- Les acteurs soumis au secret professionnel ; les dépositaires par profession, en raison d'une fonction ou d'une mission ; articulation au sein des structures : directeur/travailleurs et intervenants sociaux/bénévoles.
- La violation du secret professionnel, la responsabilité pénale, civile et disciplinaire

#### Le droit de communiquer des informations

- Les hypothèses de levée du secret professionnel
- Les obligations de parler ou d'agir
- Le secret partagé ou l'échange d'informations

#### Focus

- La transmission d'informations et la loi informatique et liberté du 2 janvier 1978
- La communication d'informations dans le cadre du SIAO
- L'examen des dossiers DALO par la commission de médiation

### Journée 2 : Les conditions de partage de l'information :

- Avec les collègues de travail et l'équipe
- Avec les travailleurs sociaux des services extérieurs
- Avec les administrations (CAF, CPAM, MSA, CG,...)
- Avec la justice et la police
- Dans le dossier social ou sur les supports informatiques

## PUBLIC

Cadres et intervenants sociaux

## INTERVENANTS

Katya BENMANSOUR,  
chargée de mission  
analyse juridique à la  
FNARS  
Soazic LEMERCIER,  
chargée de mission à la  
FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Analyse de situations,  
apports théoriques,  
juridiques et  
méthodologiques  
échanges,

## DATES

4 et 5 juin 2015 (soit 2 jours)

## TARIF

210 €/jour soit 420 € tarif  
adhérent (non adhérent : 230  
€/jour soit 460€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS





# FORMER LES SALARIÉS EN SITUATION DE PRODUCTION

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

A la croisée d'une profession technique, du travail social et du management, le métier d'encadrant technique est triplement exigeant. Il doit encadrer une équipe dans une visée économique de production tout en s'assurant de la transmission et de l'appropriation de savoirs, savoir-faire et savoir-être par ces mêmes salariés.

L'objectif de ce module est de définir et d'organiser des situations de travail en tenant compte de la situation personnelle et sociale des salariés et des objectifs d'apprentissage liés à leur projet d'insertion professionnelle. Il permettra de s'approprier la démarche de construction d'un référentiel d'activités et de compétences et d'identifier les moyens disponibles pour former les salariés.

Ce travail permettra également à l'encadrant technique d'organiser des situations et outils d'apprentissage comportant une démarche pédagogique spécifique, des objectifs à atteindre ainsi qu'une évaluation du parcours du salarié.

## CONTENU

« Former des salariés en situation de production » comprend plusieurs modules répartis sur 10 journées :

- Analyse de la situation et du projet individualisé du salarié
- Démarche de construction du référentiel d'activité et de compétences de la SIAE
- Analyse des situations de formation et d'apprentissage
- Plan d'action individualisé : évaluation et adaptation

Cette formation donnera lieu à la présentation d'un écrit devant un jury, le stagiaire étant accompagné pour la rédaction de son travail final (1,5 jour) et pour la soutenance de certification (1/2 journée).

Cette formation s'inscrit dans le cadre la formation ETAIE – Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Economique. Elle en constitue l'unité de certification n°2 « Former des salariés en situation de production ».

Nous vous proposons ainsi de vous inscrire sur l'UC2 sans réaliser le parcours complet de la formation, qui comporte au total 4 UC (CF page 17). Vous avez ensuite 5 ans pour réaliser les autres modules de la formation et ainsi obtenir le titre « ETAIE ».

L'entrée dans la formation ETAIE (et donc dans ce module) nécessite :

- D'exercer la fonction d'encadrant technique au sein d'une SIAE
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V (CAP/BEP) ou justifier de 5 années d'expérience dans le métier technique

## PUBLIC

Encadrants techniques de SIAE (EI, ETTI, AI, ACI)

## INTERVENANTS

Laurent SAUTEREAU,  
formateur du CEFRAS

## METHODE

Alternance intégrative  
Apports théoriques

## DATES

12 jours répartis sur le  
premier semestre 2015

## TARIF

1 524 €

## LIEU

CEFRAS  
35 rue de la barre  
49100 ANGERS

# ACTIVATION DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL PERFECTIONNEMENT A LA PRATIQUE INDIVIDUELLE (ADVP)

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette approche d'origine québécoise est à la source de nombreuses méthodes et outils qui permettent de travailler sur le projet personnel et professionnel en cherchant à rendre les personnes actrices de leur propre orientation.

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les outils ADVP utilisables en individuel et choisir une mise en situation adaptée à la difficulté du candidat.
- Construire une fiche technique de mise en situation ADVP.
- Animer une mise en situation ADVP avec une personne en respectant l'ensemble des concepts de cette psychopédagogie.
- Mener un entretien de développement
- Utiliser la grille d'autosupervision dans leur pratique professionnelle.
- Construire un accompagnement individuel personnalisé intégrant les outils ADVP et les activités complémentaires.

## CONTENU

En amont de la formation, les participants recevront l'ensemble des documents méthodologiques nécessaires à la préparation de la formation, devant être lus avant le démarrage.

La formation alternera des journées en présentiel pendant lesquelles les participants se familiariseront avec les savoir-faire méthodologiques et expérimenteront l'animation de séances ADVP en tant qu'animateur, participant et observateur à tour de rôle en supervision avec le formateur, avec des intersessions permettant d'intégrer l'ensemble des savoir-faire méthodologiques avec l'aide des outils de la plateforme

Apports de la formation :

- Le panel des mises en situation ADVP utilisables en individuel
- Exemples de progressions pédagogiques possibles pour suivre individuellement un candidat
- Apprentissage de la construction d'une fiche technique de mise en situation ADVP, et son adaptation à l'utilisation individuelle
- Apprentissage de l'animation d'une mise en situation ADVP en individuel.
- Apprentissage de l'utilisation de la grille d'autosupervision.
- Apports théoriques et méthodologiques sur la pédagogie de l'ADVP en individuel

## PUBLIC

Accompagnateur socio-professionnel, conseiller, CIP, tout professionnel intervenant dans l'accompagnement de personne en projet ayant suivi le niveau 1 initiation à l'ADVP d'une durée de 5 jours

## INTERVENANTS

Marine DANET, Alethéa Formation

## METHODE

Apports méthodologiques  
Laboratoire d'apprentissage  
Mises en situation

## DATES

3, 4, 17, 18 septembre et 11 décembre 2015 (soit 5 jours)

## TARIF

210 €/jour soit 1050 € tarif adhérent (non adhérent : 230 €/jour soit 1150€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# COOPERATION ET MUTUALISATION : DES LEVIERS POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOS ASSOCIATIONS

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Se rapprocher, coopérer, mutualiser entre acteurs d'un même territoire ou d'un même secteur d'activité sont des leviers que les acteurs associatifs doivent activer pour pérenniser, développer et renouveler les pratiques, au service des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, dans une logique d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement qui leur sont proposés.

Cette formation vise à aider les responsables dirigeants à :

- S'approprier les enjeux de la coopération et de la mutualisation au regard du contexte de notre secteur
- Connaître les différentes formes organisationnelles et juridiques de coopération ou de mutualisation
- Identifier les champs de coopération et de mutualisation utiles à mon association et mon projet
- Etre outillé pour s'engager dans de telles démarches

## CONTENU

- La coopération : repères historiques, contexte et enjeux  
*D'où vient la coopération ? Pourquoi cet enjeu se pose-t-il aux secteurs de l'action sociale et de l'insertion ? Démarche subie ou démarche choisie ? A quels défis la coopération permet-elle de répondre ?*
- Les différentes formes de coopération et de mutualisation  
*Quels sont les statuts juridiques permettant de formaliser des coopérations ou des mutualisations ? Quels intérêts et limites de chacun ? Quel statut pour quel projet ? Comment penser la gouvernance d'une action de coopération ou de mutualisation ?*
- Mon association, au cœur d'un réseau d'interdépendances  
*Quel environnement économique, social, associatif, institutionnel ? Quelles interdépendances peut-on identifier entre notre organisation et les autres acteurs en présence ? Quelles leçons en tirer pour une stratégie de développement ?*
- Repères éthiques et méthodologiques pour engager une démarche  
*Quels pré-requis pour s'engager dans une démarche de coopération ou de mutualisation ? Quelles étapes faut-il respecter ? Quels acteurs associer ? Sur quels outils s'appuyer ?*

Le deuxième jour de la formation permettra de d'échanger et de travailler sur des projets concrets de mutualisation ou de coopération que les participants pourraient engager à la suite de cette formation.

## PUBLIC

Responsables dirigeants d'organismes du secteur de la lutte contre les exclusions (Un binôme pour chaque structure participante, si possible Directeur-Président)

## INTERVENANTS

Maud CESBRON,  
déléguée régionale  
FNARS Pays de la Loire

François LEBRUN,  
chargé de mission  
FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Apport de connaissances, échanges entre participants, témoignages et retour d'expérience, production d'outils de travail

## DATES

13 et 14 octobre 2015 (soit 2 jours)

## TARIF

190 €/jour soit 380 € tarif adhérent (non adhérent : 210 €/jour soit 420€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# PREVENIR ET GERER LES SITUATIONS DE CONFLIT AU SEIN D'UNE EQUIPE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le développement des compétences des directeurs et chefs de services en matière de management d'équipe, nécessite une mise en cohérence avec les valeurs du secteur d'activité. C'est pourquoi la FNARS propose des formations spécifiques pour les cadres du secteur de la lutte contre l'exclusion.

Suite à un premier module de formation sur le management, proposé en 2013, les cadres y participant ont souhaité approfondir certaines dimensions dont celle de la prévention et de la gestion des conflits au sein d'une équipe. Ce présent module, ouvert à tous, répond à cette demande. Il vise à :

- Fournir aux participants des cadres de compréhension, des grilles de lecture de leurs pratiques de management;
- Analyser en groupe des situations pratiques qu'ils ont à vivre ;
- Leur proposer des "outils" leur permettant de mettre en pratique certains changements.
- Clarifier leur positionnement de responsabilité et d'animation d'équipe.

## CONTENU

- Les représentations face aux conflits, les présupposés positifs à cultiver
- Analyser les situations de conflit dans l'Institution, dans l'équipe : sources de conflit, effets et conséquences, sur les équipes, sur les usagers...
- Attitudes, émotions : points de vigilance personnels
- Principes de résolution de conflit
- Comment le manager peut il repérer et traiter les conflits dans son équipe ? Quelles sont les stratégies appropriées ?
- Les "accords relationnels" entre services
- Savoir exprimer une critique avec respect et efficacité
- Conditions pour prévenir les conflits et favoriser la coopération.

## PUBLIC

Cadres (directeurs et chefs de services) de l'action sociale et de l'insertion

## INTERVENANT

Catherine ETIENNE,  
Sociologue et formatrice

## METHODE

Analyse de situation  
Travaux de sous-groupes  
Présentation de grilles d'analyse théorique variées (fiches et documents remis en séance)  
Outils concrets liés aux situations étudiées

## DATES

18 et 19 mai 2015 (soit 2 jours)

## TARIF

210 €/jour soit 420 € tarif adhérent (non adhérent : 230 €/jour soit 460€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# LE MANAGEMENT D'EQUIPE : ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DANS/AVEC L'EQUIPE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le développement des compétences des directeurs et chefs de services en matière de management d'équipe, nécessite une mise en cohérence avec les valeurs du secteur d'activité. C'est pourquoi la FNARS propose des formations spécifiques pour les cadres du secteur de la lutte contre l'exclusion.

Suite à un premier module de formation sur le management, proposé en 2013, les cadres y participant ont souhaité approfondir certaines dimensions, en particulier l'accompagnement aux changements dans et avec l'équipe. Ce présent module, ouvert à tous, répond à cette demande. Il vise à :

- Fournir aux participants des cadres de compréhension, des grilles de lecture de leurs pratiques de management;
- Analyser en groupe des situations pratiques qu'ils ont à vivre ;
- Leur proposer des "outils" leur permettant de mettre en pratique certains changements.
- Clarifier leur positionnement de responsabilité et d'animation d'équipe.

## CONTENU

- Les types et les niveaux de changement dans une organisation
- Approche systémique du changement
- Le cycle de vie des changements
- Les réactions face au changement : comment prévenir/ accompagner les « résistances » ? comment s'appuyer sur les ressources?
- Le rôle du manager dans les différentes phases du changement
- Les conditions pour un changement réussi : stratégie de pilotage, communication,...
- Accompagner le changement comme on conduit un projet

## PUBLIC

Cadres (directeurs et chefs de services) de l'action sociale et de l'insertion

## INTERVENANT

Catherine ETIENNE,  
sociologue et formatrice

## METHODE

Analyse de situation  
Travaux de sous-groupes  
Présentation de grilles d'analyse théorique variées (fiches et documents remis en séance)  
Outils concrets liés aux situations étudiées

## DATES

1<sup>er</sup> et 2 octobre 2015  
(soit 2 jours)

## TARIF

210 €/jour soit 420 € tarif adhérent (non adhérent : 230 €/jour soit 460€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS : ANALYSER SON ACTIVITE POUR MIEUX LA VALORISER

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Référentiel National des Prestations, chantier phare de la « Stratégie nationale de prise en charge des personnes sans abri ou mal logées » **doit devenir à terme l'outil structurant du schéma de gouvernance du secteur**. Or, force est de constater le manque d'appropriation de cet outil par les acteurs, aussi bien associatifs que services déconcentrés de l'Etat.

Cette formation vise donc à :

- Favoriser l'appropriation du référentiel national des prestations par les établissements ou services du secteur AHI
- Outiller les établissements ou service afin de :
  - Mieux expliciter leur activité au regard du Référentiel National des prestations
  - Développer des arguments pour les démarches de négociation avec les financeurs (dialogue de gestion, ....)

## CONTENU

- Présentation du « rôle » du référentiel national des prestations (RNP) dans la description de l'activité des associations : un outil au service du diagnostic partagé des dialogues de gestion pour décrire les missions et prestations des associations (au regard du volet 1 du RNP), et les conditions dans lesquelles elles les réalisent (volet 2).
- Présentation des deux outils de description et de qualification de l'activité des associations : le « tableau de repérage » et « la fiche mission » (Présentation de leur contenu, méthode de remplissage et d'animation de séance collective avec les équipes des associations)
- Présentation d'expériences associatives portant sur des démarches de description de l'activité à partir du RNP
- Exercices pratiques de description des missions et activités des associations

## PUBLIC

Salariés des établissements et services du secteur AHI : cadres, intervenant sociaux et salariés en relation avec les personnes accueillies

## INTERVENANT

François LEBRUN,  
chargé de mission  
FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Quizz  
Diaporama de présentation du RNP  
Guide FNARS/Croix Rouge (tableau de repérage, fiche mission, se projeter collectivement et individuellement)

## DATE

23 juin 2015

## TARIF

190 € tarif adhérent (non adhérent : 210 €)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# INTRODUCTION A L'EVALUATION : CADRE REGLEMENTAIRE, PRINCIPES ET OUTILS

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les structures de lutte contre les exclusions (SIAE, CHRS, CADA...) connaissent une forte évolution de leur contexte d'intervention. Cela s'explique par les nombreuses réformes en cours (modalités de conventionnement et de financement, référentiel prestations coûts, développement des appels à projets et appels d'offre, ....) et les évolutions des publics pris en charge (situations de précarité de plus en plus complexes).

Dans ce cadre, **l'évaluation interne des structures**, parfois rendue obligatoire par le législateur (loi 2002-02 rénovant l'action sociale), **doit être saisie par les structures comme une opportunité afin d'analyser le sens et le contenu** de leur action et d'adapter / améliorer leur offre de service aux évolutions des publics pris en charge. **L'évaluation interne doit aussi être l'occasion d'affirmer la légitimité des actions et de valoriser les activités et pratiques des structures.**

Cette formation vise donc à :

- Mieux connaître les fondements et les principes de l'évaluation
- S'approprier les étapes méthodologiques pour mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation
- Outiller les services pour la réalisation de leurs démarches d'évaluation

## CONTENU

- Connaître les fondements de l'évaluation
- Comprendre les différentes étapes du processus d'évaluation :
  - Etat des lieux de l'existant
  - Définir les éléments d'évaluation et les axes prioritaires,
  - Elaborer des critères qualité
  - Définir des indicateurs
- Informer sur le référentiel et son articulation avec le projet associatif, de service et ou d'établissement
- Appréhender la place des usagers dans le processus d'évaluation
- Comprendre la structuration et la conception du référentiel d'évaluation
- Méthodologie et organisation de l'écriture du rapport d'évaluation : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires, préparation de l'évaluation externe

## PUBLIC

Cadres et responsables associatifs du champ de la lutte contre l'exclusion

## INTERVENANT

François LEBRUN,  
chargé de mission  
FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Analyse de la pratique,  
apport de connaissances,  
échanges, propositions  
d'outils de travail

## DATES

29 septembre 2015

## TARIF

190 € tarif adhérent (non adhérent : 210€)

## LIEU

FNARS Pays de la Loire  
85 bd Germaine TILLION  
49 100 ANGERS

# LES FORMATIONS QUALIFIANTES





# FORMATION ETAIE : ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

A la croisée d'une profession technique, du travail social et du management, le métier d'encadrant technique est triplement exigeant. C'est pourquoi, la FNARS et l'Institut Social de Lille ont créé, il y a plus de 10 ans, une formation adaptée aux besoins des encadrants techniques et de leur structure.

La formation ETAIE est destinée aux encadrants techniques en poste dans une structure de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). La formation associe le développement des compétences nécessaires pour exercer efficacement un métier complexe, à l'émergence d'une identité professionnelle partagée.

La formation ETAIE vise la professionnalisation des structures de l'IAE. Elle est en effet basée sur une véritable alternance entre les situations de travail et la formation. Cette alternance « intégrative » amène les encadrants à faire évoluer leurs pratiques professionnelles grâce aux acquis de la formation et en y intégrant le contexte propre à leur SIAE

## CONTENU

La formation ETAIE se décline en 4 « Unités de Certification » (UC) :

- UC1 : Encadrer les salariés en insertion**
- UC2 : Former des salariés en situation de production**
- UC3 : Organiser et suivre la production**
- UC4 : Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et professionnel**

La formation comporte également des modules transversaux :

- Journée d'accueil pour l'ouverture de la formation
- Accompagnement à la rédaction des écrits de certification
- Séances collectives d'analyse de la pratique professionnelle
- Visites pédagogiques au sein de SIAE du territoire
- Journée de bilan
- Préparation à la soutenance finale

Le parcours de formation du stagiaire est encadré par un coordinateur qui vient à la rencontre du stagiaire en situation de travail, un coordinateur pédagogique référent sur les contenus de la formation, et la présence d'un tuteur, nommé dans la SIAE employeuse, qui s'assure du lien effectif entre la théorie et la pratique.

**Pour plus de renseignements, contacter la FNARS Pays de la Loire**

## PUBLIC

Encadrants techniques de SIAE (ACI, AI, EI et ETTI)

## INTERVENANTS

CEFRAS pour les contenus pédagogiques dispensés, FNARS Pays de la Loire pour le suivi de l'alternance.

## METHODE

Principe de l'Alternance intégrative : interactions constantes entre savoirs théoriques et pratiques

## DATES

58 jours d'octobre 2015 à avril 2017, au rythme de 2 jours par quinzaine

## TARIF

Environ 8 000 €. Contacter la FNARS Pays de la Loire

## LIEU

ANGERS

**LES FORMATIONS EN INTRA:  
NOUS FORMONS VOS EQUIPES AU SEIN DE  
VOTRE STRUCTURE**

# LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS : DE LA DESCRIPTION A L'AIDE A LA DECISION

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Référentiel National des Prestations, chantier phare de la « Stratégie nationale de prise en charge des personnes sans abri ou mal logées » est aujourd'hui l'outil référence pour l'ensemble des établissements et services du champ de l'Accueil, Hébergement, Insertion.

Le Référentiel National des Prestations a vocation à être utilisé à la fois comme :

- Un outil interne d'analyse de l'activité : projet d'établissement, démarche d'évaluation, participation des usagers
- Un outil externe d'analyse de l'activité : PDAHI, appel à projet
- Un outil de référence dans le remplissage de l'ENC et dans le cadre des dialogues de gestion

Cette formation vise donc à :

- Mieux connaître le contenu du RNP
- Outiller les établissements ou service afin de :
  - Mieux expliciter leur activité au regard du Référentiel National des prestations
  - Développer des arguments pour les démarches de négociation avec les financeurs (dialogue de gestion, ....)
  - Définir une méthode utilisation du RNP en interne pour réactualiser certains outils (projet d'établissement, ...)
- S'exercer à l'utilisation des différents outils proposés

## CONTENU

### 1ère journée : Connaissance et appropriation du RNP

- Présentation du « rôle » et contenu du référentiel national des prestations (RNP) dans la description de l'activité des associations : un outil au service du diagnostic partagé des dialogues de gestion pour décrire les missions et prestations des associations (au regard du volet 1 du RNP), et les conditions dans lesquelles elles les réalisent (volet 2).
- Présentation des deux outils de description et de qualification de l'activité des associations : le « tableau de repérage » et « la fiche mission » (Présentation de leur contenu, méthode de remplissage et d'animation de séance collective avec les équipes des associations)

### 2ème journée : Le RNP comme outil stratégique pour mon association

- Identification de l'utilisation du RNP en interne comme aide à la décision en interne à partir d'expériences associatives (dialogue de gestion, appels à projet, projet associatif, projet d'établissement,...)
- Exercices pratiques à partir du RNP afin de définir la description des missions et activités de l'association

## PUBLIC

Cadres et intervenants sociaux du champ de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

## INTERVENANTS

François LEBRUN,  
chargé de mission  
FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Apport de connaissances  
et outils  
Echanges  
Exercices pratiques

## DUREE

2 jours

## TARIF

750 €/jour soit 1500 € tarif  
adhérent (non adhérent : 950  
€/jour soit 1900 €)

# METTRE EN ŒUVRE UNE DEMARCHE D'ÉVALUATION DE SON ACTION

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les structures de lutte contre les exclusions (SIAE, CHRS, CADA...) connaissent une forte évolution de leur contexte d'intervention lié aux nombreuses réformes en cours (modalités de conventionnement et de financement, référentiel prestations coûts, développement des appels à projets et appels d'offre, ...) et aux évolutions des publics pris en charge (situations de précarité de plus en plus complexes)

Dans ce cadre, **l'évaluation interne des structures**, parfois rendue obligatoire par le législateur (loi 2002-02 rénovant l'action sociale), **doit être saisie par les structures comme opportunité afin d'analyser le sens et le contenu** de son action et d'adapter / améliorer son offre de service aux besoins des publics pris en charge. **L'évaluation interne doit aussi être l'occasion d'affirmer la légitimité des actions et de valoriser les activités et pratiques des structures.**

Cette formation vise donc à :

- Structurer la mise en place de la démarche d'évaluation interne ou autoévaluation
- Accompagner individuellement les organismes volontaires à la définition de leur méthode d'évaluation interne
- Pour les structures concernées, préparer l'évaluation externe

## CONTENU

- Les fondements de l'évaluation et les différentes étapes du processus d'évaluation
- Le référentiel et son articulation avec le projet associatif, de service et ou d'établissement
- La place des usagers dans le processus d'évaluation
- La structuration et la conception du référentiel d'évaluation :
  - Méthodologie et organisation de l'écriture du rapport d'évaluation interne pour concevoir le rapport d'évaluation : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires, préparation de l'évaluation externe
  - Définition des objectifs et la méthode de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation interne
- Le rapport d'évaluation :
  - Préparation, et structuration
  - Modalité de rédaction
  - Comment passer de l'analyse à la synthèse

## PUBLIC

L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

## INTERVENANTS

Chargé de mission  
FNARS

## METHODE

Analyse de la pratique, apport de connaissances, échanges, production d'outils de travail

## DUREE

A déterminer en fonction des besoins

## TARIF

750 € /jour tarif adhérent  
(non adhérent : 950€/jour)

# LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

## CONTEXTE ET REPERES THEORIQUES

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ces dernières années, le secteur social a été traversé par d'importants changements, qu'il s'agisse du cadre législatif et réglementaire, des évolutions dans la pratique du travail social ou une diversification des visages de la pauvreté et de la précarité liée aux évolutions sociétales. Ces bouleversements ont fait apparaître des questionnements, et notamment autour de la participation des personnes accompagnées :

- Comment accompagner au mieux les personnes afin qu'elles deviennent actrices de leurs parcours ?
- Comment associer les personnes à la vie de l'association et/ ou organisme par lequel elles sont accueillies et/ ou accompagnées ?
- Comment encourager les personnes à prendre part à la vie de la cité et à exercer leur citoyenneté ?
- De manière plus générale, pourquoi et comment associer les personnes en situation de précarité et ou d'isolement social à l'élaboration et à l'évaluation des politiques sociales ?

Cette formation s'attache à :

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir

### CONTENU

- **Qu'entend-on par participation ?**
- **Quelles sont les origines de la participation ?**
- **Retour sur le cadre légal**
  - Par quoi la participation des personnes accompagnées est-elle régie (Code de l'Action Sociale et des Familles, Code du travail, ...)?
  - Quelles sont les obligations ?
  - Quelles marges de manœuvre pour l'association ?
- **« Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?**
- **Quelles sont les instances participatives existantes :**
  - En interne des associations
  - Au niveau local
  - Au niveau régional
  - Présentation du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées
  - Au niveau national
- **Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure**

### PUBLIC

L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

### INTERVENANTS

Soazic LEMERCIER, chargée de mission à la FNARS Pays de la Loire

### METHODE

Photolangage, jeux  
Apports théoriques  
Travaux en sous-groupes

### DUREE

A déterminer en fonction des besoins

### TARIF

750 € /jour tarif adhérent  
(non adhérent : 950€/jour)

# PROJETS DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION : QUELLE METHODOLOGIE ?

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Se rapprocher, coopérer, mutualiser entre acteurs d'un même territoire ou d'un même secteur d'activité sont des leviers que les acteurs associatifs doivent activer pour pérenniser, développer et renouveler les pratiques, au service des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, dans une logique d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement qui leur sont proposés.

Le contexte dans lequel les acteurs du secteur interviennent invite d'autant plus aux rapprochements, de tous ordres, dans le but mutualiser et renforcer les compétences et les ressources de chacun :

- Technicisation avancée des compétences exigées en terme de gestion des organisations du secteur
- Complexification des problématiques rencontrées par les personnes accompagnées
- Nécessaire rénovation des pratiques et des organisations
- Diversification des acteurs et des dispositifs du secteur de la lutte contre les exclusions

Cette formation, à organiser en interne de chacune des organisations intéressées (ou groupe d'organisations) vise à apporter les outils et repères méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une action de mutualisation ou de coopération entre plusieurs organisations. Les apports seront appliqués au projet de mutualisation/coopération de la structure.

## CONTENU

**Les différents modules proposés sont à ajuster / adapter en fonction des besoins de chaque organisation (ou groupe d'organisations) et l'état d'avancée du projet.**

**Elaboration du diagnostic des structures :** Identifier les forces et faiblesses de chaque structure ainsi que les opportunités de coopération :

- Comment réaliser un recueil et une analyse documentaire ? Sur quelle ressource s'appuyer ?
- Qui associer à la démarche ? Comment associer l'ensemble des acteurs à la démarche de diagnostic ? Les techniques sur lesquelles s'appuyer ; d'entretien collectif, individuels, semi-directifs,...
- Appui à la réalisation du diagnostic de la structure

**Définition de scénarios et des préconisations :**

- Organisation de séances de travail avec le groupe projet à partir de « grilles scénarios » : forces / avantages / opportunités, faiblesses / inconvénients / menaces, points de vigilance, procédures points de passage obligé, conditions de faisabilité, plans d'action prévisibles

## PUBLIC

L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

## INTERVENANT

Chargé de mission à la FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Apports théoriques, mise en application des principes méthodologiques, travaux en sous-groupes, utilisation techniques d'animation participative

## DUREE

A définir selon les besoins identifiés

## TARIF

750 € /jour tarif adhérent  
(non adhérent : 950€/jour)

# ELABORER OU REACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les projets de structure (projet associatif, projet d'établissement, projet de service,...) sont devenus des outils incontournables dans le champ de la lutte contre les exclusions. Encore aujourd'hui, ce secteur étant soumis à des changements profonds (réformes institutionnelles, financières,...), **les projets associatifs, projets d'établissements ou de service demeurent les garants des valeurs et de l'action des structures** ainsi que de leurs pratiques et fonctionnements. Les projets de structure permettent de **s'affirmer dans son environnement et d'anticiper les changements nécessaires**.

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

## CONTENU

- Comprendre les différentes étapes du projet d'établissement :
  - Valeurs et principes,
  - Objectifs généraux,
  - Objectifs opérationnels ou missions,
  - Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, alimenter, héberger, accompagner
  - Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, le partenariat,
  - Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Appréhender la place des usagers dans le projet d'établissement
- Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, points sur les documents intermédiaires, rédaction du projet

## PUBLIC

L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

## INTERVENANT

Chargé de mission de la FNARS Pays de la Loire

## METHODE

Apports théoriques  
Travaux en sous-groupes  
Documentation (ANESM, RNP, ...)

## DUREE

A déterminer en fonction du besoin

## TARIF

750 € /jour tarif adhérent  
(non adhérent : 950€/jour)

# LES FORMATIONS A LA CARTE



# UNE PROGRAMMATION A LA DEMANDE

Lorsqu'une association ou un organisme en fait la demande, la FNARS Pays de la Loire peut organiser une formation sur mesure :

- **En intra, au sein de votre structure**

Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée au sein de la structure, favorisant la cohésion des équipes.

- **En collectif, pour des salariés de différents organismes**

Lorsque plusieurs salariés d'une ou plusieurs associations souhaitent participer à une formation spécifique, la FNARS Pays de la Loire peut constituer un groupe et organiser une session collective en cours d'année.

Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise par la FNARS Pays de la Loire après un échange préalable pour étudier vos besoins et attentes.

Voici, pour information, les formations que nous avons déjà eu l'occasion de programmer, ainsi que nos domaines de compétences :

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

- L'accueil dans un service social : une fonction clé
- Accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité
- La conduite de projets collectifs avec les personnes accompagnées
- Gérer l'agressivité et les situations de violence
- L'écoute : une posture professionnelle
- Téléphonie sociale : sensibilisation / perfectionnement / veilleurs de nuits
- Les statuts d'occupation d'un logement
- La valorisation des rôles sociaux
- Addiction et précarité : quel accompagnement pour les personnes ?
- L'alcoologie sociale : l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool
- L'accompagnement santé
- Comprendre les dispositifs : SANTE
- Sensibilisation à la santé publique pour les acteurs de la lutte contre les exclusions
- Evaluer et attester les compétences acquises par les salariés en insertion
- Se positionner comme encadrant d'une équipe de salariés en insertion

## CONNAISSANCE DES PUBLICS :

- Publics migrants : repères juridiques pour faciliter l'accompagnement
  - Quels sont les droits des ressortissants européens ?
- L'accueil des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) : contexte juridique
  - La place des enfants dans les structures d'hébergement

## ORGANISER, GERER, S'INSCRIRE DANS UN ENVIRONNEMENT :

- Diriger une SIAE
- Comprendre les dispositifs : IAE
- Manager une équipe

# CONDITIONS GENERALES

## Formalités d'inscription :

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement :

- par chèque à l'ordre de FNARS Pays de la Loire
- en cas de facturation à un OPCA, une demande de prise en charge doit être faite en amont de la formation et un justificatif fourni (cf. case à cocher sur le bulletin d'inscription)

A réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement (ou du justificatif de prise en charge OPCA), la FNARS Pays de la Loire adresse une confirmation d'inscription accompagnée de la convention de formation en double exemplaire - dont un est à retourner signé - et une facture. A l'issue du stage, une attestation de formation est délivrée systématiquement à chaque participant au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire. Toute absence à une partie du stage donne lieu à modification de l'attestation de formation mais aucun abattement de tarif n'est consenti.

## Tarif préférentiel

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non adhérent) participent à la même formation, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel applicable dès le deuxième stagiaire.

## Conditions d'annulation :

- **Du fait du stagiaire**
  - Tout désistement fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.
  - En cas de désistement moins de 10 jours calendaires avant la date de début de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.
  - Tout stage commencé est dû.
  - En cas de force majeure, sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé, au prorata du temps déjà passé.
- **Du fait de la FNARS Pays de la Loire**
  - 21 jours avant le début de la formation, si le nombre d'inscription est insuffisant au bon déroulement du stage, la FNARS Pays de la Loire se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter.
  - Aucune indemnité ne sera versée au participant mais la FNARS Pays de la Loire procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

## Financement des formations et fonctionnement des inscriptions :

L'association régionale FNARS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n° **52490202249** / Siret : **352 546 774 00071**

Ces formations peuvent être prises en charge par les OPCA (plan de formation, DIF...)

# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION FNARS PAYS DE LA LOIRE

## FORMATION

Intitulé.....

Date (s).....

Lieu : FNARS Pays de la Loire – 85 Boulevard Germaine Tillion - 49100 ANGERS

Organisme de formation enregistré sous le n°52 49 02 022 49 / Siret : 352 546 774 00071

## VOTRE ORGANISME

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Email : .....

## STAGIAIRE

Mme, Melle, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom, Prénom : .....

Fonction : .....

Statut : Salarié(e) Non salarié(e)

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

## Cout du stage :

Adhérent .....€

Non adhérent .....€

Règlement :

Chèque  Virement  OPCA (joindre attestation de prise en charge)

Joindre impérativement le chèque avec ce bulletin d'inscription

La FNARS Pays de la Loire ne rembourse pas les frais engagés pour l'achat d'un titre de transport ou la réservation d'une chambre. Les repas sont à la charge des stagiaires.

Fait à .....

Le .....

Signature et cachet :

## Comment accéder à la Fnars Pays de la Loire ?

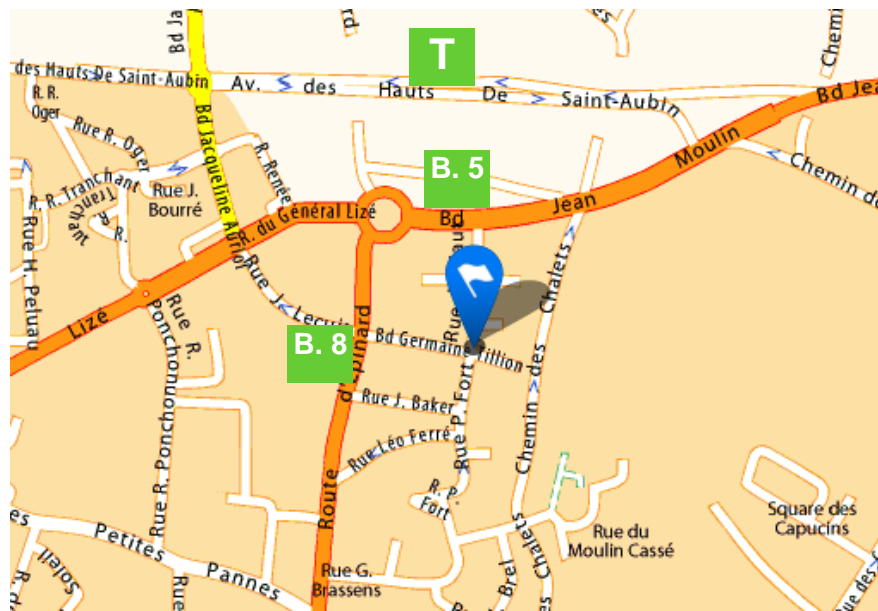
85 Boulevard Germaine TILLION  
49100 ANGERS  
(Quartier Capucins/Hauts de St Aubin)

### Transports en commun

20 à 25 minutes depuis la gare  
Tramway : Arrêt « Hauts de St Aubin »  
Bus L. 8: Arrêt « Lecuit »  
Bus L. 5 : Arrêt « Fraternité »

### Voiture

Sortie Angers Est  
Stationnement gratuit  
GPS : indiquer « 36 rue Paul Fort »



### Pour tout renseignement :

02 41 20 45 16  
paysdelaloire@fnars.org

Organisme de formation enregistré  
sous le n°52 49 02 022 49  
Siret : 352 546 774 00071



La Fnars, un réseau national  
près de 900 associations et organismes adhérents  
2200 établissements  
des milliers de bénévoles et administrateurs  
plus de 12000 salariés  
600 000 personnes prises en charge chaque année



Catalogue imprimé avec le soutien de la

